

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 243

Artikel: Carrières féminines : l'auxiliaire privée des services postaux, télégraphiques et téléphoniques à la campagne

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258896>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

prend pied dans la réalité humaine, qui n'est pas toujours belle, mais qui est. C'est dire que les gouvernements qui, il y a six ans, ne la prenaient pas encore très au sérieux (n'a-t-on pas raconté qu'à Versailles Clemenceau et Lloyd George distribuaient à pleines mains des promesses de sièges permanents pour l'avenir, n'escamptant pas que la S.d.N. vivrait plus longtemps qu'un feu de paille...) et y déléguait des représentants sans mandat détaillé, ont remarquablement changé d'attitude depuis lors, suivent de très près ses travaux, précisent leurs instructions, et envoient à Genève des hommes d'Etat en fonctions et, de plus en plus, leurs ministres des affaires étrangères. La politique, plus étroite, plus prudente, plus réaliste de l'Assemblée, ces dernières années, en est la conséquence directe: résultat fâcheux, mais dont la cause est heureuse.

C'est pourquoi, si l'on en vient maintenant à dresser le bilan de l'Assemblée de 1926, on peut dire, nous semble-t-il, que, non seulement l'actif balance le passif, mais encore le dépasse. Au passif, en effet, l'Espagne, le Brésil, les intrigues de couloirs, l'esprit regrettable et antidémocratique qui souffle sur certaines délégations et sur certains chefs. Mais, à l'actif, l'admission de l'Allemagne, — et ceci pèse très fortement dans ce plateau-là de la balance, — et l'avancement de nombre de ces travaux techniques, dans lesquels nous voyons, bien plus que dans les joutes oratoires de la Salle de la Réformation, le véritable grand œuvre de la S.d.N., parce qu'ils apportent la base sérieuse et documentée aux réalisations de ses idéals. C'est ainsi, par exemple, que la Commission du désarmement, enfin sortie de la période des tirades stériles, parle maintenant chiffres et précisions, et peut envisager la convocation, tôt après la prochaine Assemblée, de cette Conférence du désarmement, dont la tâche eût été jugée impossible, il y a peu d'années encore, et dont on peut espérer des résultats féconds, parce qu'ils seront basés sur des faits positifs. C'est ainsi encore que la Conférence économique pourra, grâce à des travaux préalables activement poussés, se réunir dès le printemps prochain; c'est ainsi qu'a définitivement abouti l'élaboration de la Convention sur l'esclavage que 26 pays déjà se sont déclarés prêts à signer. Là, et dans d'autres domaines encore, d'ordre analogue, est la signification véritable de la S.d.N. Et, d'ailleurs, ne peut-on pas constater que ce qui figure à son passif provient surtout des gouvernements — nous ne disons pas des peuples — des Etats membres, alors que son actif lui appartient bien en propre? et ceci ne donne-t-il pas, malgré les imperfections inévitables à toute institution humaine, et qu'il vaut mieux signaler avec clairvoyance que dissimuler, pleine confiance en son avenir? ...

(A suivre.)

E. Gd.

Féminins nouveaux

Le féminisme bouscule tout. La grammaire elle-même en est menacée: non la grammaire bonne fille de M. Brunot, mais celle de Philaminte et de Bélide:

La grammaire, qui sait régenter jusqu'aux rois,
Et les fait, la main haute, obéir à ses lois!

Les femmes conduisent les autos, s'élèvent dans les airs, s'installent dans les fauteuils des parlements et des ministères, construisent les maisons, manient le ciseau, le davier et le bistouri, sans se soucier le moins du monde de l'embarras où elles mettront les académiciens, ou les simples mortels et mortelles qui ont à enregistrer leurs exploits. Chose curieuse: ce sont leurs premières hardiesse qui sont le moins consacrées par la langue: *aviatrice* ne fait pas un pli; tandis qu'*autrice* et *sculptrice* restent impossibles; «docteur» attend encore un féminin supportable; *doctoresse* manque de grâce, presque personne n'en veut; et M^{me} X s'intitule: *le Dr X*, ou *M^{me} le Dr X*, voire (*horrible dictu!*): *M^{me} la Dr X. Avocate*, n'a, pour les profanes, rien de déplaisant; il est adopté par les plus brillantes dames du Palais; pourtant, certaines d'entre elles font la moue: «Vous, suffragistes de toutes catégories, vous êtes

Carrières féminines

L'Auxiliaire privée des services postaux, télégraphiques et téléphoniques à la campagne.

Activité. — L'auxiliaire privée assure le service postal, télégraphique et téléphonique dans les bureaux de III^e classe à la campagne et dans les faubourgs des villes, en qualité d'employée particulière du titulaire de ces bureaux, et non pas comme fonctionnaire fédérale.

Cette profession ne doit pas être confondue avec celle de téléphoniste et d'aide-télégraphiste occupées dans les grandes centrales des villes. Ces dernières sont engagées et professionnellement formées directement par l'administration des Télégraphes et des Téléphones, et leur travail et leurs conditions de travail sont, sous tous les rapports, différents de ceux de l'auxiliaire privée. Comme il existe des bureaux appelés «bureaux combinés», assurant simultanément les trois services P.T.T., et qu'il en existe d'autres n'assurant qu'un ou deux de ces services, une jeune fille aura par conséquent avantage à connaître les trois services, afin que, plus tard, le domaine de son activité ne soit pas trop restreint.

Le *service postal* assuré par une auxiliaire privée comporte les travaux suivants: service de guichet (vente des estampilles de valeur, réception des envois d'argent, des paquets, des remboursements consignés), gestion de la caisse de guichet, inscription des lettres recommandées, des paquets, des remboursements, des mandats, des chèques, etc.), établissement du bilan journalier des remboursements, décompte avec la caisse principale. Un autre travail consiste dans le service d'expédition, c'est-à-dire dans la formation des dépêches (sacs postaux) destinées aux ambulants ou transportées par automobiles postales. Ajoutons encore la réception et le tri des objets postaux à l'arrivée.

Le *service télégraphique* comprend les travaux suivants: acceptation et taxation des télégrammes consignés au guichet; inscription et transmission par fil; réception par fil de télégrammes à l'arrivée; inscription sur formulaires; distribution ou transmission téléphonique du télégramme au destinataire.

Dans le *service téléphonique*, l'auxiliaire doit établir les communications locales et interurbaines et les porter en compte au fur et à mesure, sur des tickets, à l'abonné appelant. Dans bien des cas, elle doit assurer le service de nuit qui ne l'occupe pas d'une manière continue, mais qui cependant l'oblige à se lever de une à dix fois par nuit.

Dans les bureaux combinés de localités relativement importantes, l'auxiliaire, à côté du titulaire du bureau, est largement occupée toute la journée durant, alors qu'il arrive souvent que, dans les

les *avocates de votre cause*; mais moi, juriste, je suis *avocat*.»

Anciennement, bien des féminins s'appliquaient à la femme du dignitaire ou du fonctionnaire. Il y avait *M^{me} la Chancelière*, *l'Ambassadrice*, *la Notaire*, *M^{me} la Juge*, ou *la Jugette*, et *M^{me} l'Ancienne*. Ces usurpations répugnent profondément au français moderne; que Monsieur ait tous les titres qu'il voudra, jamais Madame ne s'intitulera pour cela: *M^{me} Docteur* ou *M^{me} Directrice*; si elle tient à s'appeler *M^{me} la Directrice*, elle s'arrangera à diriger elle-même quelque chose,

Les femmes sont devenues *rédactrices*, *oratrices*, *députées*, *commissaires*, *sénatrices*, *présidentes*, sans qu'il en coûte un cheveu gris aux grammairiens. Mais M^{me} Fergusson est *gouverneur*, et non *gouvernante* ou *gouverneuse* du Texas. L'on comprend que *bourguemestresse* paraît long, et qu'en Belgique, une femme se contente d'être *bourguemestre*; mais pourquoi y est-elle *échevin* et non *échevine*? Et pourquoi parle-t-on plus timidement des *maires* d'Espagne que des *paires* d'Angleterre ou de l'ancienne France? On dirait que, dès qu'un titre cesse d'être purement honorifique pour devenir le signe d'un mérite personnel, les femmes ne l'acceptent qu'au masculin, par une manie semblable à celle des pionnières féministes qui s'affublaient de chapeaux d'hommes. L'exemple vient de haut: il fut donné le

petits bureaux, elle doit en plus de l'exécution du service postal, coopérer aux travaux du ménage. Enfin, dans la plupart des cas, c'est à elle qu'incombent les travaux de nettoyage des locaux de service.

Aptitudes requises. Une auxiliaire privée du service des P.T.T. doit jouir d'une bonne santé, d'une forte constitution, d'une bonne vue, d'une bonne ouïe, et, avant tout, d'un système nerveux vigoureux. Les personnes souffrant de légères infirmités (boîteuses ou contrefaites) peuvent aussi envisager cette profession, si, malgré tout, elles ont une bonne santé. Une intelligence normale, de l'exactitude, de la complaisance, une conscience scrupuleuse et une honnêteté absolue sont de rigueur. Il est bon de ne pas être trop susceptible, car dans ses relations avec le public, l'auxiliaire doit pouvoir conserver son calme et se montrer aimable vis-à-vis de clients qui, peut-être, ont été désagréables.

Apprentissage. L'auxiliaire s'initie à sa profession dans les bureaux de III^e classe. Actuellement, l'admission d'apprenties n'est réglée par aucune prescription. Une bonne instruction scolaire, et avant tout de bonnes connaissances en arithmétique, sont utiles, mais une instruction primaire peut cependant suffire. Il est avantageux de savoir l'allemand. L'âge de 16 ou 17 ans paraît être le plus favorable pour l'entrée en apprentissage.

Etant donné qu'il n'existe aucune prescription régissant la matière, la durée de l'apprentissage varie encore de façon appréciable. Dans la règle, il faut compter de 1 à 1 1/2 année pour l'apprentissage des trois services, et six mois pour l'apprentissage du service télégraphique et téléphonique. Dans la plupart des cas, les apprenties prennent pension et chambre chez leur patron. Elles ne touchent aucun salaire, mais dans la règle elles ne paient rien pour leur pension et leur chambre. Un examen met le point final à un apprentissage dans un bureau télégraphique et téléphonique.

Lors du placement d'une apprentie, il est recommandé de veiller à choisir un bureau très fréquenté, et dont le ou la titulaire offre toute garantie pour une instruction approfondie.

Débouchés. L'apprentissage terminé, l'auxiliaire est, dans la règle, engagée dans un bureau de III^e classe. Le nombre approximatif des auxiliaires privées occupées actuellement en Suisse est de 650.

Il se peut aussi que l'Administration des Postes nomme l'auxiliaire postale en qualité d'employée auxiliaire du service administratif proprement dit, ou dans un bureau de chèques postaux, où qu'elle l'engage comme auxiliaire dans des bureaux de I^e et de II^e classe. Dans ces cas, l'auxiliaire devient fonctionnaire de la Confédération. En outre, les titulaires de bureaux de poste, de télégraphe ou de téléphone de III^e classe sont parfois aussi recrutés parmi les auxiliaires privées particulièrement qualifiées. Ces titulaires sont naturellement engagées directement par l'administration

jour où les magnats hongrois acclamèrent leur *Roi Marie-Thérèse*.

Si ce travers sévit surtout dans le haut de l'échelle, il se manifeste même aux degrés les plus bas : la *régleuse*, la *margeuse*, ont endossé le féminin en toute simplicité ; mais déjà les modestes *commis* et *professeurs* le redoutent, moins par prétention que par embarras, quoique *professeure*, proposé par Brunot, ne soit guère compromettant ; *préceptrice* n'est pas en faveur, et toutefois ne serait pas plus laid que *perceptrice* ou *inspectrice*. Une cuisinière n'aspire plus seulement à être un *cordon-bleu* ; elle veut être un *chef*. N'allons pas nous tourmenter pour savoir si des mots comme *chef*, *membre*, peuvent s'appliquer à des femmes : un chef, c'est une tête ; et, si l'on n'hésite pas à qualifier un homme de *bonne* ou *mauvaise tête*, pourquoi ne dirait-on pas qu'une femme est un *chef*, un *membre* d'une société ?

On aurait tort de considérer telles ou telles terminaisons comme plus réfractaires que d'autres au féminin régulier : *peintresse* est inconcevable, mais *prêtresse* est noble ; *poëtesse* est démodé ; il a eu plus de succès pourtant que *poétride*, risqué par Rabelais. On peut être *américaine*, *républicaine* ; — *écrivaine*, non ! *musulmane*, *persane*, *courtisane*, mais point *partisane*, et à peine *artisane*. Certaines amphibologies sont gênantes ou

des Postes. Enfin, l'emploi de téléphoniste dans d'importantes entreprises privées (maisons de commerce, banques, grands hôtels, sanatoria, etc.) peut encore être considéré comme un débouché. A côté de ces services, la téléphoniste a souvent encore de petits travaux de bureau à effectuer.

Salaires. Une auxiliaire privée ayant terminé son apprentissage a, dans la plupart des cas, pension et chambre chez son employeur, et touche en plus un salaire mensuel moyen de 90 à 110 fr. Une auxiliaire engagée directement par l'administration s'en tire généralement à meilleur compte. Quand l'aide téléphoniste assure le service de nuit, les surtaxes perçues lui sont dans la règle bonifiées, mais ce n'est pas partout le cas.

Durée du travail. Comme l'auxiliaire habite avec la famille de son employeur, la durée de son service est rarement définie d'une manière précise. Dans la plupart des cas, celui-ci commence à 7 heures et se termine aux environs de 20 h. 1/2. Il va sans dire que pour les repas, l'aide est remplacée par le titulaire ou un membre de la famille. Dans les bureaux peu importants, le service, à certaines heures de la journée, ne consiste plus ou moins qu'en une simple présence. En ce qui concerne le service postal, l'entrée et la sortie de service sont souvent déterminées par l'horaire des trains-poste du matin et du soir.

Jours de congé. Le temps libre est mesuré chichement aux auxiliaires privées. Il arrive fort rarement qu'elles soient libres tous les dimanches ; dans la plupart des cas, elle alterne avec le titulaire et est ainsi libre un dimanche sur deux. Il se peut aussi qu'elle soit libre tous les dimanches après-midi, là où le bureau est fermé. Si le titulaire du bureau le veut bien, l'auxiliaire peut compter sur deux ou trois semaines de vacances, payées, par année ; mais son salaire proprement dit lui est seul payé.

Maladies professionnelles. Il n'en existe pas dans cette profession.

Organisations professionnelles. *Employées :* Association suisse des auxiliaires des Postes, des Télégraphes et des Téléphones.

Employeurs : Société suisse des Buralistes postaux ; Association suisse des titulaires des bureaux de télégraphe et de téléphone de III^e classe.

Journal professionnel. « *Journal suisse des Postes, Télégraphes et Douanes*. »

Bureau de placement. Bureau de placement de la Société suisse des Buralistes postaux, à Malters (pour auxiliaires et apprenties).

Observations générales. Les conditions de travail de cette profession se sont sensiblement améliorées au cours de ces dernières années. Les plaintes relatives à l'exploitation des auxiliaires sont devenues plus rares que par le passé où elles étaient fréquentes,

désastreuses : une femme hésitera à se dire : *chevalière*, et refusera avec horreur d'être une *médecine*, quoique Rabelais ait usé de ce mot dans ce sens. Pour lui, *l'avocatière* est la femme d'un avocat.

Parmi tant d'inconséquences, c'est l'Armée du Salut qui nous offre l'ensemble le plus harmonieux ; elle a créé des *adjudantes*, des *lieutenantes*, des *officières*, une *générale*, une *maréchale*... elle a reculé seulement devant la *soldate*, malgré les exemples rassurants de *candidate*, *lauréate*, qui préparent *magistrate*.

Le féminin *citoyenne* est le seul qui ait précédé la chose. Nous avons le mot ; quand pourrons-nous le porter ?

C'est ce que l'on appelle proprement du gâchis. Le pire, c'est que personne ne s'en préoccupe, et que, le jour où l'on découvrira le mal, on s'en prendra aux féministes. On ne peut pourtant pas prier les femmes d'attendre, pour entreprendre une profession nouvelle, que la prochaine édition du dictionnaire de l'Académie ait paru ! Que F. Brunot¹ se contente d'enregistrer les formes qui ont cours, il reste fidèle à sa méthode. Mais A. Hermant², gardien jaloux du langage classique ; mais

¹ F. Brunot. *La pensée et la langue*.

² A. Hermant. *Xavier, ou les entretiens sur la grammaire française*.

La Direction générale des Postes et des Télégraphes s'occupe davantage qu'elle ne l'avait fait jusqu'à maintenant des auxiliaires privées. Elle est en train, d'entente avec les Associations du personnel intéressé, d'édicter des prescriptions régissant leurs conditions d'engagement. Actuellement, les perspectives dans cette profession ne sont pas défavorables pour des travailleuses qualifiées. Notons encore qu'aucun engagement ne peut être contracté sans l'autorisation de la Direction de l'arrondissement postal intéressé.

Communiqué par l'Office central suisse des Professions féminines.

(N. B. Reproduction autorisée seulement in extenso, et avec indication des sources.)

De-ci, De-là...

Echos de Congrès internationaux.

Presque simultanément viennent de paraître les rapports officiels des deux grands derniers Congrès internationaux féministes: celui du Congrès de Washington (1925) du Conseil International des Femmes, et celui du Congrès de Paris (1926) de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des femmes. Nous les recommandons tous deux très chaudement à celles de nos lectrices qui s'intéressent au féminisme international, car chacun dans son genre constitue une mine de renseignements extrêmement utiles. Dans le gros volume violet du C. I. F. notamment, qu'il illustrent quelques belles photographies, on trouvera la liste de toutes les personnalités officielles du Conseil, les procès-verbaux des séances, les textes des résolutions votées, les rapports des différents Conseils (Sociétés nationales) affiliées, ainsi que ceux des douze Commissions permanentes du C. I. F. sur leur activité.

Plus modeste de format sous sa couverture orange, le rapport du Congrès de Paris apporte également une liste très utile de personnalités féministes internationales, le texte dans les trois langues des résolutions votées à Paris, les rapports officiels (à l'exception de ceux des Commissions spéciales, qui ont été publiées à part, et que l'on peut également se procurer auprès du Bureau Central de Londres), les rapports des Sociétés nationales affiliées sur la situation des femmes dans leur pays, le texte de la Charte de la femme, etc., etc. Bien que chaque déléguée officielle au Congrès l'ait reçu gratuitement, nous sommes certaine que toutes celles qui ont suivi les séances de Paris comme congressistes seront de leur côté désireuses de se procurer cet excellent petit volume, qui complète heureusement notre brochure *Le Suffrage des Femmes en pratique*. On peut le demander, soit au Bureau Central de Londres (11, Adam Street, Adelphi, W. C. 2), soit simplement à l'Administration du Mouvement. (Prix pour la Suisse: 4 fr., port en plus.)

J. Boulenger et A. Thérive¹, qui examinent, en médecins soucieux, le français « atteint d'une maladie de langue », n'aperçoivent pas ce pullulement dangereux de vocables hermaphrodites. Tandis qu'ils les ignorent, ne laissons pas, en attendant l'intervention des grands chirurgiens ou chirurgiennes, de jouer notre rôle obscur de leucocytes. Lorsque le mal est fait, il n'y a qu'à s'y résigner: « docteur » ne se raccommodera pas; tout au plus peut-on souhaiter qu'il s'ajoute au nom propre plutôt que de le précéder. Mais du moins, pour tout fait nouveau, préférions un nouveau féminin correspondant, autant que cela se peut faire en suivant les règles usuelles; ce serait à la fois plus beau et plus féministe, chaque progrès se trouvant confirmé et perpétué par le langage. En définitive, le Roi Marie-Thérèse n'est qu'une majestueuse boutade, et c'est l'Impératrice dont la mémoire demeure.

Emma PORRET.

Croquis montmartrois

Quand le destin bienveillant me permet une fugue à Paris, c'est à Montmartre que j'habite. Pas le Montmartre des cabarets plus ou

¹ J. Boulenger et A. Thérive. *Les soirées du Grammaire-club*.
A. Thérive. *Le français, langue morte?*

L'antialcoolisme au Comptoir suisse de Lausanne.

A côté d'expositions antialcooliques spécialement réussies (matériel de propagande de la Ligue nationale contre l'eau-de-vie, appareils ambulants à stériliser les fruits, vins et cidres sans alcool de Meilen et de Morges), on a beaucoup remarqué, au Comptoir de Lausanne, la crémérie sans alcool, dirigée et organisée par la Ligue suisse des Femmes abstinences, et qui a été extrêmement fréquentée.

L'installation de ces crémeries sans alcool est certainement l'un des meilleurs moyens de propagande que peuvent employer les Sociétés antialcooliques féminines, en démontrant combien parfaitement fonctionnent ces organisations en remplaçant avantageusement des restaurants avec boissons alcooliques. Il y a là tout un déploiement si intéressant d'activité féminine, qu'il faut profiter de toute occasion pour le faire connaître.

Une démission.

Une des figures les plus marquantes du féminisme suisse contemporain est bien celle de Mme Emma Graf, professeur à l'Ecole normale d'institutrices (séminaire) de Monbijou (Berne), et dont la forte personnalité a marqué de son empreinte toutes les jeunes générations d'élèves qui ont subi son influence bienfaisante et stimulante. Mais des motifs de santé avaient tenu Mme Graf éloignée, ces dernières années, de l'arène pour le combat féministe, où elle rompit jadis tant de lances, soit comme présidente de l'Association bernoise pour le suffrage et présidente du Comité d'action en faveur du suffrage municipal, soit comme fondatrice et première rédactrice de notre *Annuaire des Femmes suisses*, soit encore comme collaboratrice, pleine de verve et d'humour, de nos journaux féministes de langue allemande, et enfin comme conférencière et propagandiste... Maintenant, ce sont ces mêmes motifs de santé qui l'obligent à quitter cet enseignement à Monbijou, où elle a donné dix-huit ans durant le meilleur d'elle-même, et nous comprenons la tristesse et les regrets de celles qui la voient partir et qui lui doivent tant. Mais, comme le dit notre confrère, la *Berna*, nous espérons bien la voir en revanche revenir à nous, et mettre à nouveau au service de notre cause cette plume qui, après avoir corrigé tant de cahiers, sera pour nous une si précieuse auxiliaire.

Propagande par T. S. F.

On nous a demandé de différents côtés des détails sur la propagande faite à Genève par ce moyen très moderne en faveur d'idées modernes; aussi pensons-nous que les renseignements suivants pourront intéresser nos lecteurs.

Les causeries, à Radio-Genève, ont eu lieu régulièrement depuis près d'une année, et sauf deux exceptions causées par les vacances, tous les quinze jours le jeudi soir, entre 21 h. et 22 h. suivant les horaires adoptés. Intitulées, pour n'effrayer personne, « chroniques

moins artistiques, des éclairages affolants et des moulins qui tournent à tous les vents de la folie, mais un coin assez tranquille où vivent de petites gens et des artistes.

A quelques minutes de mon logis parisien, c'est la mairie de la commune libre de Montmartre, c'est-à-dire la taverne où de joyeux funistes singent les pouvoirs existants. Un maire en redingote et un garde-champêtre en blouse bleue représentent les autorités du peuple des artistes qui procèdent, en ce beau dimanche de poussière et de soleil, au couronnement de leur Muse, sur la place Pecqueur. Un personnage d'allure importante et de langage truculent, galonné, passe-poilé, casqué, est apparemment gratifié du don d'ubiquité, car son casque jaune d'or flamboie, me semble-t-il, aux quatre coins de la place en même temps. Ce doit être une magnifique caricature de la police, ou peut-être représente-t-il le « Pompier », qui ne comprend rien à l'art et aux artistes, et c'est une combinaison de pharisiens et de Monsieur Prud'homme.

Dès le matin, je badauda sur la placette, tout en étudiant sérieusement le programme des « jouissances et réjouissances publiques et gratuites » dans le journal officiel de la commune libre, *la Vache enragée*, « seul quotidien intermittent ». La folle comédie se déroule en quatre actes d'une ineffable cocasserie: la course de la plume et du pinceau; l'inauguration de l'exposition des arts décoratifs; le couronnement de la Muse; le triomphe du peintre inconnu et périmé.

La course de la plume et du pinceau, réservée aux poètes, chansonniers, peintres et dessinateurs, prévoit un certain parcours qu'on